

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 Décembre 2017 à 20 H 30

Ordre du jour :

- Dossier rythmes scolaires.
- Proposition site internet.
- Dossier cimetière.
- Point sur le rapport PMR.
- Questions diverses.

Membres présents : Mrs : BOURSIER Michel, DAUGA Alain, DELRIEU Laurent, GARD Christian, ESTIVAL Dominique. GERARD Christian, REVEILHAC Daniel, SAINTE MARIE Anthony, VAUDRON Pierre, VEDRUNE Alain.

Mmes : BOUDOU Jeanine, LAMANILEVE Ginette, PICARD Sophie, SCHOEFFEL Angéline

1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal précédent :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques à formuler sur le précédent compte rendu. Aucune remarque n'est formulée.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Dossier rythmes scolaires :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les rythmes scolaires ont été mis en place à Cardaillac depuis le 01/09/2014.

Le Conseil Municipal de Planioles a voté 4 jours par semaine et Camburat a voté 4.5 jours.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du coût annuel, soit 10 000 € par an.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- 4.5 jours : 0 vote.
- 4 jours : 15 votes pour.

3- Proposition site internet :

La commission internet a projeté le projet du site internet établi par le CDG 46.
Des remarques ont été formulées, la commission va faire le nécessaire.

4 – Dossier cimetière :

Mme BOUDOU informe le Conseil Municipal de la « formation cimetière » qui a eu lieu en octobre 2017.

Il est demandé de faire un règlement intérieur avec des horaires d'ouverture.

Monsieur le Maire propose que la commission cimetière établisse un projet de règlement intérieur afin de le proposer au Conseil.

5- Point sur le rapport PMR :

Mr REVEILHAC donne le compte rendu du rapport PMR.

Il nous faut refaire le dossier agenda ADAP en incluant l'église et le stade.

6- Questions diverses :

- Noël des agents : JEUDI 22/12 à 18 H15
- Vœux de la municipalité le Samedi 20/01/2017 à 17 h30
- Demande d'un administré relative aux travaux effectués sur le pont de Beneviolle : le Département est chargé de ce type d'opération.

Séance levée à 22h15.